Belgique-Belgïe P.P. 7000 MONS 5/955



PERIODIQUE TRIMESTRIEL

2

AVRIL MAI JUIN

2009

Paul Campion
Cité Georges Cornez, 52
7340 Wasmes

(3)

LES

Editeur Responsable:

Jean Primosig rue Dehon, 2 7011 GHLIN





5AZ5 5030-5



ORGANIGRAMME 2009 - HT029



Président	Jean PRIMOSIG	Rue Dehon, 2 7011 GHLIN	
Fresideni	Jean FRIMOSIB	Phone + fax: 065/31.81.31 // GSM:	
		0477/51.02.54	
Vice-Président	Paul CAMPION	Cité G. Cornez, 52 7340 WASMES	
	paul.campion@skynet.be	Phone: 065/67.63.50 // GSM: 0477/86.95.19	
Secrétaire	Christian LEPORCQ	Rue de la Liberté, 5 7390 QUAREGNON	
Correspondant Club	ch.leporcq@gmail.com	Phone: 065/78.12.05 // GSM: 0498/22.99.77	
Trésorier	Jean-Claude FIEVEZ	Rue Fleurichamps, 55 7370 DOUR	
	jean-claude.fievez@skynet.be	Phone: 065/65.53.57	
Trésorier adjoint	Emile LERMUSIEAUX	Rue de la Culture, 19 7011 GHLIN	
Responsable Matériel		Phone: 065/36.42.06 // GSM: 0498/42.44.35	
Responsable	Joseph DURIEUX	Rue du Temple, 37 7011 GHLIN	
Assurances	joseph.durieux@yahoo.fr	Phone: 065/33.68.56	
Relations Publiques	Sabrina HARVENGT	Rue Hanotte, 30 7390 WASMUEL	
·	sabharvengt@hotmail.com	GSM: 0474/56.94.74	
Responsable Cars	Jean-Pierre MOREAU	Clos de la Verte Colline, 32 7080 LA BOUVERIE	
	_	Phone: 065/75.95.50 // GSM: 0478/78.61.86	
Responsable Salles,	Philippe ANTHOON	Rue d'Ath, 37 7321 BLATON	
Animation et Tombolas		GSM: 0497/20.76.21 ou 0497/76.06.87	
Resp. Cuisine et	Bianca MURRU Avenue Maréchal Foch, 862 7012 JEMAPPES		
Vêtements Club	Phone: 065/88.64.13		
Responsable Contrôles	Frans CAUCHETEUR Rue de Boussu, 114 7370 DOUR		
	GSM: 0472/71.74.47		
Responsable Bar	Jean-Paul DEQUEVY	Rue des Mineurs, 10 7390 QUAREGNON	
		GSM: 0494/30.14.54	
	*** HORS CO	MITE ***	
Responsable	André DESCAMPS	Rue de Milfort, 20 7011 GHLIN	
Carnets Marches		Phone: 065/34.73.03	
Conception des	Pascal URBAIN	Rue Delporte, 21 7350 THULIN	
Circuits	pur@swing.be	Phone: 065/65.28.90 // GSM: 0475/54.01.17	
assisté par	Roger HALLEZ	Rue Grande, 133 7340 PATURAGES	
	Efisio LAI	Avenue Maréchal Foch, 862 7012 JEMAPPES	
	efisiolai@hotmail.com	Phone: 065/88.64.13	
		Echevine de la Mobilité et de la Jeunesse à	
Présidente d'Honneur	Francine CRUVEILLER	Mons	
	Compte bancaire du Club	A tous les membres	
"Les Sans Soucis"	Dexia 795-5791204-02	En cas de changement d'adresse, ou d'erreur	
	"Les Sans Soucis"	dans celle-ci, veuillez le faire savoir à	
	Rue Fleurichamps, 55 7370		
	DOUR	Jean-Claude, le trésorier.	

Site web: http://users.skynet.be/sans.soucis/

Mars 2009.

Chers Amis,

LE MOT DU PRESIDENT,

Le 23 janvier dernier a eu lieu notre assemblée générale, ce fut une soirée très conviviale avec plus ou moins nonante membres présents. Budget, statuts, points divers, tout a été débattu dans une atmosphère constructive.

Je voudrais remercier tout le comité pour le travail accompli lors de nos diverses manifestations.

Tous les membres candidats ont, pour leur part, été élus. Bravo à vous tous! Je voudrais également remercier notre trésorier Jean-Claude, pour son énorme travail. Il gère l'argent du club en bon père de famille. Ah ... si notre gouvernement pouvait avoir un ministre du budget comme lui, nous ne parlerions pas de crise économique en Belgique !!!

Merci à Bianca et aux dames qui l'ont aidée pour ce superbe souper au fromage, ce fut la cerise sur le gâteau d'une soirée, plus que réussie.

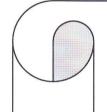
Notre marche du Mouligneau a été un succès et cela, malgré un temps maussade. Plus de 900 marcheurs nous ont rendu visite. Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés. Déjà, la marche du 11 avril, pointe le bout du nez. Je voudrais demander à tous nos aidants habituels de répondre encore une fois présent. Les nouveaux membres qui désireraient nous aider, sont les bienvenus.

Enfin, pour terminer mon billet, j'ai constaté avec grand plaisir, qu'un vent nouveau souffle dans notre club. Beaucoup d'anciens membres se remettent en marche. Anciens et nouveaux, cela fait un tout. La preuve, 71 "Sans-Soucis" à la marche de la Police de Mons et de nombreux "Sans-Soucis" dans d'autres marches. Je pense que notre club est à nouveau dans une spirale positive, et j'en suis très fier.

J'ai constaté que quelques nouveaux membres se laissent tenter par les longues distances. Bravo à vous, persévérez! Pourquoi pas, un ou plusieurs membres sur Paris-Tubize un jour? C'est tout le mal que je vous souhaite ...

A bientôt sur les sentiers.

Jean.



Le mot du trésorier ...



RAPPEL pour les retardataires... Votre cotisation assurance 2009 de 5 €

Une solution simple et rapide pour vous mettre en ordre de cotisation et d'assurance 2009 : je vous invite à verser 5 euros par personne sur le compte 795-5791204-02 du Club Les Sans Soucis.

Jean-Claude.

Le mot du responsable assurance ...

Dès à présent, pensez à renouveler votre cotisation. Vous pouvez déposer le montant de votre cotisation sur le compte du Club sans oublier de mentionner votre nom.

Ayez toujours sur vous deux ou trois vignettes de mutuelle. En cas d'accident, ce que je ne vous souhaite pas, les papiers parviendront ainsi plus vite auprès de notre compagnie d'assurance.

Pour rappel, afin d'éviter tout litige en cas d'accident, pensez à toujours remplir correctement votre carte d'inscription.

Lors de votre randonnée, le code de la route est de stricte application. De plus, les chiens doivent être tenus en laisse.

Joseph.

Le mot du responsable salle, animation et tombola ...

Chers marcheurs, chers membres du Comité.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier d'être venus nombreux lors de notre Assemblée Générale, Souper aux fromages et élection des membres du Comité qui a eu lieu le 23 janvier 2009. Je vous remercie de la confiance octroyée aux anciens membres ainsi qu'aux nouveaux élus.

Je vous rappelle qu'au niveau des points suivant les carnets de marche, je prendrai la relève, mais pour le moment André DESCAMPS continue

En ce qui concerne les lots, je voudrais vous remercier pour ceux reçus par les membres. Je vous signale, cependant, que quelques uns étaient incomplets ou cassés, ou encore que l'on ne pouvait mettre comme lot, suivant mon avis personnel et également celui des 3 autres membres s'occupant de la tombola.

Ils auront été présentés au Membres du Comité et leur avis m'aura été communiqué lors de la réunion du vendredi 6 février.

Nous avons préparés les lots le samedi 24 janvier chez Mauricette MESTDAGH, que je remercie beaucoup pour sa disponibilité. Etaient présentes également, Véronique DUBROUX et Nathalie GONDRY, car sans elles, non seulement l'ambiance ne serait pas aussi agréable, mais elles m'apportent, en plus, un soutien très appréciable.

Je vous rappelle que la recette de la tombola est entièrement au profit du club! Les lots sont acceptés à partir de décembre à fin janvier, car la place nous manque.

Je suis toujours intéressé par des caisses (style caisse à bananes ... sans les bananes de préférence.....!) pour le transport des lots, de brocantes ou a titre personnel.

Je vous remercie et j'espère vous voir nombreux lors des différentes marches auxquelles je participe chaque week-end, avec mes « 3 collaboratrices attitrées (...) », et j'espère revoir parmi nous, le plus rapidement possible, Anna-Maria SPOSATO.

N'hésitez pas à me contacter au 497/76.06.87.

Bisous à tous!

Philippe.

Le mot du trésorier adjoint...

Marche de la "Marjolaine". Dimanche 26 avril 2009.

Au profit de l'ASBL "La Marjolaine", cette ASBL est le fruit de la volonté d'une poignée d'hommes et de femmes bénévoles venus de différents horizons (parents, juriste, médecins, paramédicaux, enseignants, éducateurs,) désireux d'aider les enfants et adolescents en situation de handicap.

Venez les aider par votre présence à accomplir leur mission en participant à la marche de printemps qui sera organisée à SIRAULT au départ du Petit Salon, rue du Petit Salon (école Saint Amand) de 09H00' à 15H00' sur des distances de 5 - 10 - 20 kms.

Un parcours aménagé de 1,5 km sera proposé aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.

Animations diverses toute la journée : promenade en calèche, animation musicale, petite restauration

Soyez nombreux et d'avance merci pour eux.

Emile.

Contact familles: Platteau Christine 0473/39.75.04 danvinjl@belgacom.net

Le mot de la responsable relation publique...



Petit mot de votre relation publique...

Je profite de ce nouveau périodique afin de vous remercier chaleureusement de m'avoir élue à la dernière assemblée générale.

Je suis heureuse de faire partie du Comité et, qui plus est, d'en être maintenant une fidèle représentante. Je mettrai à disposition de tous nos membres: mes connaissances, expériences et services afin de rendre la vie de notre Club encore plus agréable à vivre.

En collaboration avec mes amis du Comité, nous aurons le plaisir de travailler ensemble à la conception du périodique de notre Club et ce,

tous les trimestres comme à l'accoutumée.

Je profite également de cette occasion pour rappeler à nos amis « Internautes » qui, dans un souci d'économie et de respect de l'environnement, souhaitent recevoir le périodique par voie électronique et non plus en version papier, de bien vouloir nous communiquer leurs propres adresses mails via les adresses suivantes :

<u>sabharvengt@hotmail.com</u> paul.campion@skynet.be

Je vous remercie de votre attention et vous dit à bientôt au détour d'une marche !!!

Sabrina.

Le mot de la responsable vêtements du club ...

Envie de vous 'relooker'? N'hésitez pas à me contacter! Vous pouvez passer prendre votre commande le mardi ou le jeudi de 17h à 19h.

P.S.: un coup de fil avant votre passage vous évitera un déplacement inutile!

Training complet	50 €
Veste training seule	30 €
Pantalon seul	25 €
Veste d'hiver sans manches	25 €
Sweat-shirt	20 €
Sac banane	09 €
Casquette	09 €
Tee-shirt avec logo 3 couleurs	07 €
Tee-shirt avec logo bleu	06,5€

Bianca.

Le Club en mouvement au fil du temps ...

Le dimanche 19 avril, le car nous emmène à ... Floing-Saint-Menge (Fr).



Le dimanche 03 mai, le car nous emmène à ... Vijlen (NI).



Le dimanche 21 juin, le car nous emmène à ... Malmédy (marche nationale).



Le dimanche 19 juillet, le car nous emmène à ... Westende.



Le dimanche 13 septembre, le car nous emmène à ... Musson.



Le dimanche 11 octobre, le car nous emmène à ... Welkenraedt.



19 avril 2009 : Floing-Saint-Menge (Fr).

Départ : 7h00' Place de Ghlin et 7h15' Nimy

Retour: +/- 19h00'.

03 mai 2009 : Vijlen (NI)

Départ : 7h00' Place de Ghlin et 7h15' Nimy

Retour: +/- 19h30'.

REGLEMENTATION.

Pour participer à un voyage, une seule règle à respecter : s'inscrire et payer à temps !

- 1) Soit lors d'un déplacement : vous payez alors le car de votre prochain voyage
 - soit le jour même.
 - soit le plus rapidement possible sur le compte.
- 2) Soit d'abord téléphoner à <u>Jean-Pierre</u> pour savoir s'il y a de la place, se renseigner sur les heures et les lieux de prise en charge.
 - et ensuite payer <u>aussitôt</u> sur le compte.

A SAVOIR ...

- obligation de payer dans les délais pour pouvoir réserver son voyage.
- attention : pas de réservation = pas de voyage!
- soyez sympas : un empêchement ? Prévenez vite <u>Jean-Pierre</u>.
- priorité d'abord aux Sans-Soucis, ensuite aux membres d'autres clubs.
- pas de places réservées dans le car.

Participation : adultes et enfants de plus de 12 ans : 10€ - enfants de moins de 12 ans : 1€

A L'ALLER COMME AU RETOUR, SOYEZ PONCTUELS! MERCI.



Votre Responsable Car, Jean-Pierre.



Calendrier des marches Avril 2009

Samedi 4 avril	HT033	Les Infatigables De Jumet	12 heures	7h en masse
Sameur 4 aviii	111033	Parc Communal 6031 Monceau S/Sbre	20-15-10-7-3 km	08h-14h
	NA030	1000 Pattes de Philippeville	30 km	07h-11h
	147030	C.A.R.P Rue de la Gendarmerie 38	21 km	07h-13h
		5600 Philippeville	12-6-4 km	07h-15h
Dimanche 5 avril	HT033	Les Infatigables de Jumet	20-15-10-7-3 km	08h-14h
Dillianche 3 avili	111033	Parc Communal 6031 Monceau S/Sbre	20-13-10-7-3 KIII	0011-1411
	NA030	1000 Pattes de Philippeville		
	IVAUSU	voir samedi		
Samedi 11 avril	NA058	Les Saint-Bernard de Jemeppe S/Sbre	15-10-5 km	14h-19h
Camear II aviii	NAOSO	Salle des Fêtes 5190 Spy	10-10-0 KIII	1-11-1511
	HT029	Les Sans-Soucis Ghlin	60-50 km	06h-09h
	111025	Parc Communal 7331 Baudour	25-15-7-5 km	08h-15h
	NA059	Les Randonneurs de la Haute Meuse	30-20-12-6-4 km	07h-15h
	147039	Salle "Chez Nous" 5544 Agimont	30-20-12-0-4 KIII	0711-1311
	HT054	Vias Promeneurs Club	12-6 km	14h-19h
	111034	Ruche Verrière 6042 Lodelinsart	12-0 KIII	1411-1911
Dimanche 12 avril	NA052	Les Djales d'Anhée	30-22-12-6-4 km	07h-15h
Dimancie 12 aviii	NAUSZ	Salle d'Anjou 5537 Denée	30-22-12-0-4 KIII	0711-1311
Lundi 13 avril	HT009	Les Traine-Savates de Montignies S/S	21-12-6-4 km	08h-14h
Edildi 13 aviii	111003	Salle Pouleur 6280 Acoz	21-12-0-4 KIII	0011-1411
	NA017	Les Sangliers du Samson	21-12-6 km	07h-15h
	NAO I I	Centre Récréatif 5340 Mozet	21-12-0 KIII	0711-1311
Mercredi 15 avril	NA000	Comité Provincial de Namur	12-6 km	13h-17h
Wereredi 13 dviii	147000	I.M.P Reumonjoie 5020 Malonne	12-0 KIII	1311-1711
Samedi 18 avril	NA009	Wallonia Namur	50 km	07h-09h
Camear 10 aviii	11/1003	Salle "Le Bienvenu" 5100 Wépion	35-22-14-7-4 km	07h-15h
	HT060	Le Roitelet	20-15-10-5 km	08h-15h
		ntre Culturel et Sportif 7950 Ladeuze (Chièv		0011 1011
Dimanche 19 avril			,	
	F 181	Floing St Menges	20-10 km	Sans-Soucis
		Inscription:Jean-Pierre Moreau	0478/78 61 86	065/75 95 50
	HT004	Les Amis de la Nature Ath	40-30-20-10-5 km	08h15h
		Institut Agricole du Hainaut 7800 Ath		
	HT038	Le Marabout-Gilly	25-12-6 km	07h-14h
		Salle de l'Athenée 6060 Gilly		
	NA009	Wallonia Namur	35-22-14-7-4 km	07h-15h
		Salle "Le Bienvenu" 5100 Wépion		2
Mercredi 22 avril	NA028	Les Bergeots	15-10-5 km	13h-17h
		Salle des Fêtes 5621 Thy-le-Baudoin		
Vendredi 24 avril	HT009	Les Traine-Savates de Montignies S/S	12-8-6-4 km	14h-17h
		Ecole Wasterlain 6061 Montignies S/Sbre		
Samedi 25 avril	NA035	Les Kangourous de Falisolle	50-42 km	06h-09h
		Salle des Sœurs 5060 Falisolle	25-20-12-6-3 km	07h-15h
	HT070	Marching Team St Gabriel Maurage	30-20-12-6 km	07h-14h
		Salle St Martin 7110 Strépy-Bracquegnies	00 20 12 0 Kill	
Dimanche 26 avril	HT063	Promusport Anderlues	21 km	07h-12h
		Mutualité Chrétienne 6150 Anderlues	12-7-4 km	07h-14h
	NA031	Les Hull'ottes-Profondville	30-21-12-6 km	06h-14h
		Salle "Le Foyau" 5170 Lustin		



Calendrier des marches Mai 2009

Vendredi 1 mai	HT061	Les Marcheurs de la Police de Mons Salle Calva 7020 Maisières	20-10-5 km	07h30-15h
Samedi 2 mai	HT006	Club Pédestre Ecureuil Chatelet	50 km	07h-09h
		Parc Communal 6200 Chatelet	25-20-13-7-4 km	07h-14h
	NA012	Les Panards Winennois	20-10-5 km	07h-14h
		Buvette du Terrain de Football 5570 Felenne		
		Déplacements en Car		
Dimanche 3 mai	VL104	Vijlen (NL)	25-18-12-8-4 km	Sans-Soucis
		Inscription:Jean-Pierre Moreau	0478/78.61.86	065/75.95.50
	HT006	Club Pédestre Ecureuil Chatelet	20-13-7-4 km	07h-14h
		Parc Communal 6200 Chatelet		
Mardi 6 mai	HT012	Le Coq d'Or Ecaussinnois	21-12-6-4 km	14h-19h
		Maison du Peuple 7190 Ecaussinnes		
Samedi 9 mai	NA016	Batteurs de Cuir Dinant	55 km	06h-09h
		Salle "La Balnéaire"	20 km (+bateau)	09h30
		Casino de Dinant	30-25 km	08h-10h
		5500 Dinant	12-6 km	08h-14h
	HT031	Les Tatanes Ailées Epinois	25-18-12-6-4 km	08h-14h
		Cercle "L'Union" 7134 Leval-Trahegnies		
Dimanche 10 mai	HT031	Les Tatanes Ailées Epinois	25-18-12-6-4 km	08h-14h
		Cercle "L'Union" 7134 Leval-Trahegnies		
	NA034	Les Marcheurs du Samouraï	20-12-6-4 km	08h-15h
The state of		Salle Samouraï 5140 Sombreffe		
Samedi 16 mai	HT073	Marcheurs d'Imbrechies en Thiérache	30-21-14-10-5 km	07h30-15h
		Salle Communale 6596 Seloignes		
	NA058	Les St-Bernard de Jemeppe S/Sambre	20-10-5 km	08h-15h
D: 1 4 = 1		Salle de Fêtes 5190 Spy		
Dimanche 17 mai	HT018	Marcheurs du Val de Verne Peruwelz	30-25-20-12-7 km	07h-15h
	***	Salle Communale des Sports 7600 Peruwelz		
		Challenge Interclubs	***	
	NA053	Les Crayas du Thiry	30-21-12-6 km	07h-15h
1	LITOOA	Salle "Espoir et Fraternité" 5670 Nismes	00.00.10.0.11	071 451
Jeudi 21 mai	HT001	Les Sucriers de Brugelette	30-20-12-6-4 km	07h-15h
0 1:00 1	111000	Salle Omnisports 7940 Brugelette		271 221
Samedi 23 mai	NA030	1000 Pattes de Philippeville	50 km	07h-09h
		Salle Jean Ponsart	42 km	07h-10h
		5600 Franchimont	25 km	07h-12h
		Philippeville	12-6-4 km	07h-15h
Dimanche 24 mai	HT026	Les Marcheurs Sonégiens	21-11-6 km	08h-15h
11 07 1		Ecole St Joseph 7062 Naast	66 16 61	
Mercredi 27 mai	HT043	Les Ropieurs Mons	20-12-6 km	14h-19h
0	LITOFO	Terrain Foofball 7034 Obourg	IIAO I-	71
Samedi 30 mai	HT053	Les Agasses Charleroi	"10 heures	7h en masse
Dimonoho 04'	LITAGO	Plaine de Jeux 6110 Montigny-le-Tilleul	25-12-6-4 km	08h-14h
Dimanche 31 mai	HT028	Les Marcheurs de la Sylle Bassilly	30-20-12-6 km	07h-15h
	***	Ecole Communale 7830 Silly	***	
		Challenge Interclubs		075 445
	NA028	Les Bergeots	30-21-12-6 km	07h-14h
		Institut St Joseph 5620 Florennes		



Calendrier des marches Juin 2009

Lundi 1 juin	HT075	Mont-Marche Tournai	50 km	06h-09h
		Salle Paroissiale 7542 Mont-St-Aubert	36-24-18-12-6 km	07h-15h
	HT074	Liberchies Sports et Loisirs	24-12-6 km	07h-15h
		Salle Rue de Frasnes 6238 Liberchies		
Mercredi 3 juin	NA036	Les Spirous de Jemeppe S/Sambre	15-10-5 km	14h-18h
		Centre de Jour "La Mouche" 5640 St Gérard		
Samedi 6 juin	NA018	Les Marcheurs de l'Amitié	50 km	06h-09h
		Salle Communale 5300 Sclayn	42-30-20-12-6-4 km	06h-15h
	HT048	Les Roteus Waibiens Thuin	42 km	06h30-09h
		Salle du Patro 6536 Thuillies	30-20-12-6-4 km	07h-15h
Dimanche 7 juin	HT048	Les Roteus Waibiens Thuin	20-12-6-4 km	07h-15h
		Salle du Patro 6536 Thuillies		
	NA018	Les Marcheurs de l'Amitié	30-21-12-6-4 km	07h-15h
		Salle Communale 5300 Sclayn		
Mercredi 9 juin	NA001	Footing Club Fosses	22-18-12-6-4 km	10h-18h
		Salle Haut-Vent 5070 Fosses-la-Ville		
Samedi 13 juin	HT081	Les Joyeux Panards Farciennes	20-12-6-3 km	07h-15h
		Salle St François-Xavier 6240 Farciennes		
Dimanche 14 juin	HT060	Le Roitelet	30 km	08h-12h
		Centre Culturel et Sportif 7950 Ladeuze	20-12-6 km	08h-15h
	***	Challenge Interclubs	***	
	NA026	Les Culs de Jatte du Mauge	25-20-12-6 km	07h-15h
		Salle des Murmures du Bocq 5361 Mohiville		
Samedi 20 juin	HT078	Les Amis de Maélie	30 km	08h-12h
		Maison du Peuple de Besonrieux	21 km	08h-13h
		7100 Besonrieux (La Louvière)	12-6 km	08h-15h
	HT054	Vias Promeneurs Club	12-6 km	14h-19h
		Ruche Verrière 6042 Lodelinsart		
		Déplacements en Car		
Dimanche 21 juin	LG000	Malmédy (Marche Nationale)	30-20-12-7-5 km	Sans-Soucis
		Inscription:Jean-Pierre Moreau	0478/78.61.86	065/75.95.50
Lundi 22 juin	HT031	Les Tatanes Ailées Epinois	15-10-5 km	08h-15h
		Cercle "L'Union" 7134 Leval-Trahegnies		
Samedi 27 juin	HT023	Les Oursons en Balade	20-12-6 km	07h-15h
	Allée de Hêtres 7140 Morlanwelz			
	NA036	Les Spirous de Jemeppe S/Sambre	21-12-6 km	08h-14h
	Salle Communale de Balatre			
Dimanche 28 juin	HT046	La Godasse Faytoise	20-10-6 km	08h-14h
		Salle Valère Motte 7170 La Hestre		
	NA051	Les Godasses de Fraire	30-21-12-6-4 km	07h-15h
		La Patinoire 6440 Froidchapelle		

Les randonneurs transfrontaliers du Mercredi matin.

PROGRAMME Avril à début Juillet 2009

Date

Localité

Lieu de départ 9h30

Départ de Dour parking Delhaize à:

<u>AVRIL</u>

01	Blaugies B7370	Place église	9h00
08	Roisin B7387	Place	9h00
15	Tertre B7333	Place église	9h00
22	Houdain lez Bavay F59570	Place	9h00
29	Hyon B7022	Place église St Martin	9h00

MAI

06	Bavay F59570	Porte de Valenciennes	9h00
13	Ghlin B7011	Place église	8h45
20	Mecquignies F59570	Place église	8h45
27	Blaton B7321	Place église	8h45

JUIN début JUILLET

03	Bellignies F59570	Place église	
10	St Symphorien B7030	Place église	8h45
17	Bonsecours B7603	Maison de Repos ND de	8h45
		la Merci	
24	Fayt Le Franc B7387	Place	9h00
01/07	Condé sur Escaut F59613	Magasin Carrefour	8h45
08/07	Gommegnies F59144	Place église	8h45

Contacts: Robert 065.653977 GSM: 0473.822223

Claude 065.652370

Jean: 065.633166

Mail jean.nisol@scarlet.be

Notre site Internet: http://randodour.skyblog.com

Participation aux frais : 0,5 € par personne.

Les règles du code de la route sont de stricte application



Les chiens doivent être tenus en laisse durant toute la durée de la marche

Voyage en Baie de Somme. Le 1er août 2009.

Robert des Randonneurs Transfrontaliers désire organiser un voyage en Baie de Somme le samedi 1^{er} août 2009 en direction du Crotoy et St Valéry.

Départ de Dour à 6h30 Retour à Dour entre 23 et 24 h.

Du lieu d'arrivée du car à savoir Le Crotoy, deux possibilités sont programmées :

- Réaliser la traversée à pied accompagnée d'un guide obligatoire
- Emprunter le petit train pour rejoindre St Valéry

Dans les deux cas, dès l'arrivée à St Valéry, l'après-midi sera libre pour visite de la ville et options diverses.

Pour les plus courageux, il sera prévu au départ de St Valéry une marche de 10 km vers la pointe du Hourdel (possibilité d'apercevoir la compagnie des phoques).

Les personnes intéressées peuvent contacter Robert par téléphone au 065 / 65 39 77 Réponse impérative pour le 1^{er} mai au plus tard.

Elles recevront alors une feuille d'inscription contenant les informations complémentaires.

<u>Impératif pour la bonne organisation</u>: le paiement devra être enregistré pour le 1^{er} juin 2009.

Le nombre de places est limité.

La date de paiement sera le critère de sélection en cas de surnombre par rapport aux disponibilités du car.



Faites la Somme, et vous verrez la différence!

Voyage à Ciney le 8 février 2009.

Encore un voyage "Sans Soucis".

Ce dimanche 8 février, le car nous emmène à Ciney... chez les "Fougnans" (qui veut dire taupe en patois). Comme à l'habitude le déplacement se déroule très très bien. Partis de Ghlin à 7h30 nous sommes contents de nous retrouver pour une journée s'avérant agréable.

Agréable elle l'est! Arrivés sur place à Ciney chacun prend son parcours... et nous voilà sur les 4-7-12 ou 20 km, au choix. Les parcours sont assez plaisants, le temps nous gâte malgré tout, puisque pas de pluie, mais les sentiers encore gelés nous laissent quelque peu hésitants; les marcheurs ont vu pire... et ne s'arrêtent pas à cela : ils vont même bon train jusqu'à s'y perdre pour certains! Ne citons personne!

Et puis on arrive à la salle, on se ravitaille suivant son appétit : la potée aux choux est bonne, quelques uns en font les frais.

A 15 h30 nous reprenons le car. Notre cher président nous emmène faire un petit détour par Floreffe et cela fait plaisir à tous... la bière y est très bonne! Nous y restons une heure et c'est le retour vers Ghlin. Retour bien calme mais bien gai par les fantaisies de quelques Sans Soucis. Nous arrivons à destination sans trop nous en rendre compte et à chacun de regagner sa voiture : il est environ 19 h.

Encore une belle journée de passée! Maintenant, attendons le 8 mars nous allons vers la grande bleue, à La Panne. Je ne vous dis pas de préparer vos maillots de bain... Mais préparez vous à passer une journée formidable en bord de mer.

Evelyne.

Anecdotes.

Le 23 janvier, souper fromage précédé de l'Assemblée générale. J'avais pris les inscriptions pour planifier le souper et éviter tout gaspillage! Deux absents: en vain nous avons attendu l'arrivée de Francis et Sylvianne. Vous les connaissez? Si si! Venant de Femy le Sart dans l'Aisne, ils sillonnent tous les week-ends le Hainaut et le Namurois en représentant notre Club. Bien aidés par le G.P.S. et le flair du gendarme...retraité, ils n'ont pas trouvé la salle, le G.P.S. les a bien arrêté à la grille du CPES mais plus loin.... ont-ils eu peur? Je vous jure que c'est authentique!

Aussi fort à Ciney! Quelques couples se sont lancés sur les 22 km. Plus véloces, les hommes ont lâché leur compagne. Lancés ventre à terre dans la campagne, Michel des Mimi a cru voir un panneau de contrôle au loin, entraînant Jean-Claude Raux, un flécheur confirmé et grand amateur de randonnée. Comme contrôle le fameux panneau était "Danger moto!" . Ils ont eu droit à 6 km gratuits! Rentré tout juste avant de reprendre le car, Michel a râlé pour la forme mais il a vite retrouvé le sourire.

René Durieux, lui aussi, a loupé une flèche, mais a fait 12 au lieu de 22. Manque de courage : il a préféré boire une Ciney plutôt que de refaire un second 7 km.

Nino et Gemma, lancés sur les 12, ont loupé le circuit et se sont retrouvés à la salle. Mais ils ont recommencé et ça leur a fait 16 au lieu de 12 !

Francis et Sylvianne, des récidivistes lors de notre marche, ont loupé une flèche. Lancés sur les 20, ils ont vaillamment fait 30! Francis, ménage un peu ta bergère, si tu veux qu'elle marche encore: La pauvre! Elle n'a pas eu la force de revenir à la salle.

Christian.

Notre marche du 15 février 2009.

Ambiance Sans-Soucis dans la salle. Les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts...













Mise à l'honneur de Jean-Luc et Annie, deux de nos « ambassadeurs longues distances ». Echange de cadeaux entre les Présidents des clubs jumelés « Association Marches des Trois Frontières » de Plombières (Bleyberg) et « Les Sans-Soucis de Ghlin », également représentés par leur Présidente d'honneur : Mme Francine Cruveiller.















Et un de plus !!! Bon Anniversaire !!!

AVRIL	
Christiane Baurain	1
Attilio Tuzzolino	3
Achille Tuzzolino	3
Eliane Champenois	4
Jacques Laurent	4
Antonio Costanzo	5
Monique Brine	6
Rosa Depraetere	7
Brigitte Barbier	8
Marc Thouillez	8
Frans Caucheteur	9
Lydie Talfumier	14
Henri Allongue	14
Jean-Marie Saussez	18
Pascaline Zaupa	18
Josette Lerat	19
Christian Gérard	19
Marie-Paule Vandevoorde	19
Jean Nisol	21
Alfred Warthold	28
Josiane Lerat	29

Bienvenue	chez

les Sans Soucis

à

Léon Joly
Thérèse Delhaye
Muriel Defoin
Adeline Joly
Andrea Decarpentry
Véronique Loef
Carlino Melchiorre
Marc Thouillez

MAI	
Sabrina Harvengt	1
Nathalie Gondry	1
Francine Mambourg	3
Françoise Brouyère	4
Salvatore Mazzéo	6
Claire Moreau	6
Julien Defreyne	8
Isabelle Bothuyne	8
Michèle Bogaert	9
Nicolle Cottin	16
Marie-Claire Dardenne	16
Thérèse Delhaye	18
Claudine Descamps	19
Pierre Campion	20
André Cornez	22
Jean-Paul Dequévy	22
René Jouret	24
Silvana Rendace	24
Chantal Lesage	25
Jeannine Lerat	26
Michel Fissieaux	28
44 D	
Mathis Primosig	28
Emanuela Cursio	29
Laurence Lecocq	31
Carlino Melchiorre	31

Karena Ohlsson
William Ohlsson
Christiane Baurain
Jordan Bouville
Paula Saulx
Leonce Soudan
Mélanie Brebart
Arthur Lerat

JUIN	
Geneviève Kos	1
Bernard Mauroit	2
Guido Brusselaers	3
Fiorigia Giordano	3
Kylian Joly	3
Michelle Huylebroek	4
Mathilde Boulanger	5
Karena Ohlsson	6
Jean-Louis Ansart	6
André Maschietto	9
Loan Chaineux	10
Jean Biebuyck	11
Freddy Rinchon	12
Anne Dideberg	13
Roger Balcaen	16
Andrea Decarpentry	17
Samir Hajhouj	18
Christelle Themont	19
Josiane Lévèque	20
Daniel Danaux	20
Mireille Santus	21
Jacqueline Lhoir	22
Annie Tilmant	22
Enzo Caufriez	24
Jean-Luc Nef	26
Anais Detourbe	27
Christianne Sturbois	30

Colette Timmermans Katty Harvengt Eric Robou Pia Castrilli Marie-Claire Dardenne Jacques Laurent

LES SANS-SOUCIS GHLIN

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*

STATUTS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR AU 23/01/2009

I. <u>DISPOSITIONS GENERALES, BUTS ET SIEGE</u>

- <u>Art 1</u>. Le 25 juin 1975, un club de marche fut créé sous forme d'association de fait. Les membres fondateurs étaient : Hilaire Debeil Jean-Claude Debeil Fernand Lelong Willy Wéry Jean-Noël Lamblin. Le nom de « Sans-Soucis » fut adopté le 30 avril 1976.
- <u>Art 2</u>. Le Club des « Sans-Soucis » a pour but de promouvoir toutes les activités liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et de l'amitié, en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, politique ou religieux.
- Art 3. Le siège social de l'Association est situé à l'adresse du Secrétaire.
- <u>Art 4</u>. Le Club des « Sans-Soucis » est affilié à la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) depuis le 10 mars 1978, sous le numéro matricule HT029, et s'est engagé à en respecter les statuts et règlements. Pour être admis à la FFBMP, le Club des « Sans-Soucis » a été parrainé par les « Amis de la Nature » de Brugelette et les « Pierreux » de Soignies.
- <u>Art 5</u>. L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute en tout temps par décision d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet, et réunissant au moins 50% des membres

II. LES MEMBRES

- <u>Art 6</u>. Le Club est ouvert à toute personne animée d'un esprit d'amitié, d'entraide et amoureux de la nature.
- <u>Art 7</u>. Toute personne qui s'inscrit au Club de « Sans-Soucis » s'engage à en respecter les statuts et règlements, le code de la route et les lois de protection de la nature.
- <u>Art 8</u>. Les membres peuvent se rendre aux marches de leur choix. Ils s'engagent à marcher sous le nom de « Sans-Soucis » et à en porter les couleurs.
- <u>Art 9</u>. L'inscription des membres est annuelle et doit être agréée par le Comité. Le montant de la cotisation est fixé par le Comité et couvre l'année civile.

<u>Art 10</u>. Tout membre portant atteinte au bon renom du Club pourra être exclu par décision du Comité.

III. LE COMITE

- <u>Art 11</u>. L'administration du Club est confiée à un Comité qui dispose de son règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante des Statuts et qui est annexé à ceux-ci. Le Comité a pour mission de veiller au respect des statuts et règlements, et de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche du Club. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, un deuxième tour est organisé. S'il y a toujours égalité, le Président prend la décision.
- <u>Art 12</u>. Le Comité assure en outre les responsabilités suivantes : Présidence Secrétariat Trésorerie Relations publiques Assurances Conception des parcours Matériel Vêtements Périodique et tout autre poste à responsabilité qu'il juge nécessaire de créer pour assurer son bon fonctionnement. Ces responsabilités peuvent être partagées (Vice-Président, Secrétaire adjoint, Trésorier adjoint, etc...). Toutefois, la Présidence, le Secrétariat et la Trésorerie ainsi que les postes adjoints doivent être assurés par six personnes différentes. Le mandat des membres du Comité est gratuit.
- <u>Art 12.bis</u> Toutefois, le Comité peut déléguer une partie de ses responsabilités à un ou plusieurs membres du Club, à l'exception des postes de Président, de Secrétaire et deTrésorier ainsi que leurs adjoints. Toutefois, deux membres d'une même famille ne peuvent occuper un poste et le poste adjoint équivalent.
- <u>Art 13</u>. Tous les deux ans (années impaires), des élections seront organisées lors de l'Assemblée Générale Statutaire, dans le but de renouveler au maximum une moitié du Comité, qui sera définie par le Comité lui-même. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut également être convoquée, à la demande du Comité, lorsque celui-ci estime que le nombre de membres du Comité n'est plus suffisant pour assurer la bonne gestion du Club.
- <u>Art 14</u>. Sont admis comme électeurs les membres âgés de 16 ans au moins le jour de l'élection.
- <u>Art 15</u>. Pour être éligible, le candidat devra être membre du Club depuis un an au moins, et avoir atteint l'âge de 18 ans le jour de l'élection et avoir manifesté de l'intérêt dans la gestion et/ou l'organisation du Club. Il devra envoyer sa candidature écrite dans les délais prévus dans l'appel aux candidats, lancé par la voie du périodique. Seront élus les candidats qui auront récolté un minimum de 50% des voix.
- Après les élections, le Comité se réunira pour la distribution des postes. Pour accéder à un poste tel que président, secrétaire ou trésorier, le candidat aura une présence d'un an minimum au sein du Comité.
- <u>Art 16.</u> Le Comité se réunira régulièrement à une fréquence fixée de commun accord, de manière à préparer les activités et à développer de nouvelles idées. Tout membre du Club

peut demander à ce que soit inscrit un point particulier à l'ordre du jour. Il doit alors en aviser par écrit un membre du Comité, qui en fera part au Président. Tout membre du Club a également la faculté de participer à une réunion du Comité, à condition d'en faire préalablement la demande. Un maximum de deux membres ordinaires seront acceptés aux réunions de Comité. Ces membres ordinaires n'auront pas le droit au vote pendant les réunions de Comité.

- <u>Art 17.</u> Les membres du Comité sont tenus de participer aux réunions de Comité. Trois absences injustifiées entraînent l'exclusion du Comité.
- <u>Art 18.</u> Si un membre du Comité a gravement failli à ses devoirs, son exclusion peut être demandée par 5 membres du Comité au moins et doit être approuvée par les 2/3 des membres du Comité. Le membre du Comité exclu dispose d'un droit de réponse dans le périodique et ne pourra se représenter aux élections.

IV. BUDGETS ET RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

- <u>Art 19.</u> Le Club n'est pas une entreprise commerciale. Les ventes diverses, lors des marches, doivent être faites à prix démocratiques.
- Art 20. Toute dépense du Club doit être approuvée lors des réunions de Comité.
- <u>Art 21</u>. En cours d'exercice, une part de l'avoir en caisse devra être attribuée aux marcheurs sous des formes diverses : participation dans le paiement des voyages en car, Saint-Nicolas des enfants membres, intervention dans le prix du souper Toutefois, pour éviter les abus, le Comité peut être amené à imposer certaines conditions ou restrictions pour l'octroi de certains de ces avantages. Ces conditions ou restrictions devront être stipulées impérativement dans le premier périodique de l'année et seront appliquées sans exception. Un fonds de roulement pour l'année suivante sera maintenu.
- Art 22. Le Club peut recevoir tout don, legs, subside ou contribution volontaire.
- <u>Art 23</u>. En cas de dissolution, le reliquat éventuel des avoirs du Club, après apurement des créances et liquidation des avantages réservés aux membres sera versé à un Club sportif similaire ou à une œuvre philanthropique suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- <u>Art 23 bis</u>. Les membres composant le Comité gérant la dissolution seront les garants et responsables de l'application de l'article 23.

<u>L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE</u>

<u>Art 24</u>. Chaque membre est tenu de participer à l'Assemblée Générale Statutaire qui a lieu chaque année en janvier. La date exacte de cette assemblée est annoncée dans le périodique.

<u>Art 25</u>. Au cours de l'Assemblée Générale Statutaire, il sera fait appel à deux volontaires, pour la vérification des comptes de l'exercice suivant. Ces deux personnes seront membres du Club depuis un an au moins, et seront âgées de 21 ans au moins. Elles ne pourront ni faire partie du Comité, ni être candidates aux élections de l'année en cours. Elles auront pour mission de vérifier les comptes au nom de tous les membres du Club, une fois l'an, dans les jours qui précèdent l'Assemblée Générale Statutaire, et de faire rapport lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

V. LE PERIODIQUE

<u>Art 26</u>. Quatre fois par an, sera édité un périodique, qui sera un lien entre les membres. Il contiendra les informations diverses du Comité, et d'autres articles d'intérêt général ayant toutefois un rapport avec les activités du Club ou servant les intérêts des membres (exemple: petites annonces). Chaque membre du Club pourra envoyer des articles au responsable du périodique.

VI. MODIFICATIONS AUX STATUTS

Art 27. Les présents Statuts peuvent être modifiés tous les deux ans (années paires). Chaque membre a le droit de proposer des modifications aux Statuts. Les propositions de modifications doivent parvenir par écrit au Secrétaire dans les délais annoncés par la voie du périodique et doivent être contresignées par 20 membres au moins. Toute modification aux Statuts doit être approuvée à la majorité simple par l'Assemblée Générale Statutaire, et le cas échéant, entrera en vigueur immédiatement.

VII. DIVERS

<u>Art 28</u>. Pour ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, le Comité prendra les décisions qui s'imposent au 2/3 des voix.

Morgane

Présentation d'une artiste aimée du public montois et des environs

Je profite de ce périodique pour vous faire connaître l'une de mes autres passions. Depuis les années 90, je suis la carrière d'une chanteuse liégeoise qui a été révélée grâce à l'émission « 10qu'on aime » diffusée sur les ondes de RTL-TVI et qui a participé au grand concours eurovision de la chanson en 1992. Souvenez-vous « Nous on veut des violons », « Un amour aussi grand », « Pièta », « Héloïse » ont jalonné de succès ces années.

Et oui, vous l'avez reconnue, il s'agit de « Morgane »... Après la disparition de «10qu'on aime », Morgane a continué à exercer sa carrière professionnelle, mais à l'arrière plan. En effet, elle est restée choriste de Claude Barzotti et a été professeur de musique au sein d'une école...



Renaissance

Elle a d'ailleurs profité de cette petite accalmie professionnelle pour fonder une merveilleuse petite famille, autre carrière qu'elle mène à merveille.

Aujourd'hui, Morgane a grandit et a décidé de se lancer dans la composition et l'interprétation de toutes nouvelles chansons dans un répertoire tout à fait différent de celui qu'on lui connaît : « le rock/Emo/métal symphonique »... Elle mêle sa voix d'ange aux sons de guitares, basses, batteries et claviers... A écouter absolument pour l'instant via internet selon le lien repris dans l'article ci-après.

Son album est annoncé logiquement pour cet été 2009! Pour les connaisseurs d'internet, Morgane est présente sur le site de production Akamusic où vous pouvez en qualité de particulier acheter des parts sur ses nouvelles chansons à partir de 5 € et devenir l'un des producteurs de l'artiste tout en gagnant 40 % des ventes...si un single ou même un album a la chance de pouvoir recevoir assez d'argent pour être produit... En voici le lien internet pour que vous puissiez aller consulter le site et voir en quoi il consiste :

http://www.akamusic.com/tibobaba

Concerts prochaines dates: Morgane sera le 22/05/2009 à Jurbise dans le cadre de l'association « Soleil du Cœur » au profit d'enfants malades... Réservation pour le 15 mai au plus tard au 0476/96 04 46 -0498/86 85 33 ou 0473/41 26 34.

Je vous invite à découvrir l'interview de Morgane qui a été faite dans le cadre de la présentation de trois de ses nouveaux titres le 14/02/2009 au festival international du film d'amour de Mons.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne découverte musicale.

Sabrina

Morgane durcit le ton (Jeudi soir 06/02/2009)

Posted on février 6th, 2009 par jeudi soir

Morgane a été l'une des voix belges qui ont marqué le paysage musical belge dans les années 90. Le public se souvient de son titre *Nous on veut des violons* et de ses prestations dans l'émission Dix qu'on aime. Après avoir travaillé la chanson dans l'ombre, elle revient sur le devant de la scène. Aux oubliettes la variété! Morgane se tourne vers le rock symphonique. La chanteuse assure la première partie de Suarez eu Lotto Mons Expo le 14 février dès 22h30.

L.C.: Qu'est-ce que vous allez présenter au public ?

M.: Trois extraits de mon nouveau répertoire: Mon ange, Tous les coups et Mon beau miroir. Cette première partie a un goût de renaissance à mes yeux. J'ai l'impression d'être revenue à mes débuts et de tout recommencer. C'est aussi très agréable de revenir sur scène avec ce répertoire-là.

L.C.: Vous avez grandi dans la variété, pourquoi vous êtes-vous tournée vers le rock?

M. : Je pense que ce style me correspond mieux maintenant. Mes goûts musicaux ont changé depuis mes débuts. J'ai aussi travaillé sur la composition de plusieurs titres. Ca, c'est aussi un changement.

L.C.: Quelles sont vos influences?

M.: Elles sont variées. J'aime beaucoup des groupes comme Evanescence ou Within Temptation. Là, j'évolue dans du rock symphonique, un peu comme ces groupes, tout en chantant en français.

L.C.: Vous avez mis votre carrière entre parenthèses quelques années, pourquoi?

M.: Ma carrière n'était pas totalement entre parenthèses: j'ai été choriste, travaillé dans l'enseignement et animé des ateliers musicaux. Je ne me suis simplement plus mise sur le devant de la scène, j'étais derrière les chanteurs que j'accompagnais. Je pense que je n'avais plus trop envie d'être au premier plan sur une scène, c'est peut-être dû au fait que j'ai commencé très tôt à chanter.

L.C.: Quelles expériences avez-vous tirées de ce retrait ?

M. : Il m'a permis de m'ouvrir musicalement à d'autres choses que celles que je connaissais jusqu'alors. J'ai beaucoup appris en étant choriste, par exemple. J'étais comme une musicienne, en quelques sortes.

L.C.: Quand sortez-vous votre album?

M. : Pas maintenant, il est en préparation. Ce projet est frais et date de quelques mois seulement. Nous n'avons pas encore de maison de disque à dire vrai. Nous espérons que tout sera prêt pour cet été. En attendant, nous allons privilégier la scène.

L.C.: Un mot sur vos musiciens?

M.: Dans le groupe, on trouve: Tibo - guitariste et compositeur -, Bourrick à la batterie, Eric à la basse et Paul au clavier. Ils viennent tous du Nord de la France et ont principalement évolué dans le métal.

L.C.: Et le groupe Suarez, vous connaissez?

M.: Oui, j'ai vu les musiciens sur scène aux Francofolies de Spa. J'en garde un bon souvenir. Ce groupe est jeune, leur musique est fraîche et les musiciens ont l'air sympathique. J'attends de les rencontrer pour pouvoir en dire plus. (Rires).

Morgane the band en première partie de Suarez le 14/2 dès 22h30 au Lotto Mons Expo dans le cadre du FIFA. Site Internet: http://www.myspace.com/morganetheband.

Rens. S Harvengt 0474/56.94.74

Petites annonces...

CONCERT AU PROFIT DU TELEVIE





Bonjour à toutes et à tous,

Votre relations publiques étant bénévole au sein de divers comités, qui œuvrent pour le bien être de toute personne dans sa localité, a le plaisir de vous informer de diverses activités qui pourraient vous intéresser.

Voici, la première qui me paraît importante de vous communiquer :

Le 18/04/2009 à 20h, le Comité Télévie Quaregnon-Wasmuël aura l'immense honneur d'accueillir dans son tour de chant Monsieur « Jean-Charles De Keyser », ancien directeur de RTL-TVI.

Ce concert se déroulera en la Salle « Allard L'Olivier », de l'Hôtel de Ville de Quaregnon, situé sur la Grand-Place. Cette salle a fait peau neuve dernièrement et est devenue un vrai petit bijou pour les spectacles...

Prix d'entrée au concert : 10 €, qui seront intégralement reversés par Monsieur De Keyser, pour l'opération Télévie, lors de la Grande Soirée de Clôture, qui se déroule cette année à Namur Expo le 25/04/2009).

Présence ce jour là de notre Comité Télévie de l'entité, qui se dévouera à la vente de produits...

Pour toute information et inscription : Sabrina Harvengt 0474/56.94.74

Venez nombreux, c'est pour la bonne cause!



A vendre pour cause double emploi :

1 place (80 euros) pour le concert de Johnny Hallyday à Forest National le mardi 19 mai à 20h. 0497/68.41.74 Patricia Schuyts



Les Sans-Soucis Ghlin



27^{ème} Marche du Printemps Samedi 11 avril 2009



5 - 7 - 15 - 25 - 50 - 60 km

HT029



27^{de} Lentetocht Zaterdag 11 april 2009

part et d'arrivée :

mnastique - Parc Communal

is est tracé dans sa plus itie dans le Bois de Baudour et imaniale de Stambruges. curiosités: le golf de Baudour, à papier, la mer de sable, la

chapelle de l'Erconpuch (arbre à clous), la fontaine bouillante, le château de Beloeil (50/60 km).

Accès :

En voiture : Autoroute E19 : Bruxelles -

Paris

Sortie n° 25 : direction Tertre

Fléchage « Marche ».

En train: Gare de Saint-Ghislain + navette gratuite (☎ 0477 869519)

Heures de départ :

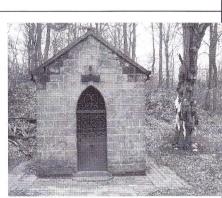
5 - 7 - 15 km de 08:00 à 15:00 25 km de 08:00 à 13:00 50 km de 07:00 à 09:00 60 km de 06:00 à 09:00 Heures d'arrivée : au plus tard à 19:00 Permanence FFBMP / IVV de 09:00 à

19:00

Frais d'inscription:

Estampille 0,75 € et badge 3,80 €





<u>Start en aankomstplaats</u>: Gymnasitiekzaal - Gemeentepark

Gymnasitiekzaal - Gemeentepark 7331 Baudour

Het traject volgt grotendeels de Bossen van Baudour en Stambruges. Voornaaste bezienwaardigheden: het golf-terrein van Baudour, de papiermolen, zandgroeven, de kapel van Erconpuch (boom met nagels), de kokende fontein en het kasteel van Beloeil (50/60 km).

Te bereiken:

Met de auto : Autoweg E19 : Brussel -

Parijs

Uitrit nr 25 : richting Tertre

Pijlen « Marche » volgen.

Met de trein : Station van Saint-Ghislain + gratis pendel (☎ 0477 869519)

Starturen:

5 - 7 - 15 km van 08:00 tot 15:00
25 km van 08:00 tot 13:00
50 km van 07:00 tot 09:00
60 km van 06:00 tot 09:00

Aankomsturen : ten laatste om 19:00

Permanentie FFBMP / IVV van 09:00 tot

Inschrijvingskosten :

Afstempeling 0,75 € en badge 3,80 €

Organisateurs responsbles / Verantwoordelijke organisatoren :

Président / Voorzitter :

0477 510254

Jean Primosig - Rue Dehon 2 - 7011 Ghlin

Vice-Président / Vice-Voorz. :

0477 869519

Paul Campion - Cité Georges Cornez 52 - 7340 Wasmes

Responsable parcours :

0475 540117

Pascal Urbain - Rue Delporte 21 - 7350 Thulin

Inlichtingen (NL):

068 280053

Rik Claevs - Rue Willaufosse - 7812 Ath

Web: http://users.skynet.be/sans.soucis

E-mail: sans.soucis@skynet.be

Cette marche est placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires (FFBMP) et de la Fédération Internationale des Sports Populaires (FISP) ou Internationaler Volkssportverband (IVV).

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques. Le Club est assuré en responsabilité civile.

Buvette et restauration à prix modique. Vaste parking assuré. Récompenses aux groupes les plus nombreux.

L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.

Deze wandeltocht staat onder de bescherming van de Fédération Francophone Belge des Marches Populaires (FFBMP) en van de Fédération Internationale des Sports Populaires (FISP) of Internationaler Volkssportverband (IVV).

De wandeltocht zal onder eender welke weeromstandigheden doorgaan. De Club is verzekerd voor burgerlijke aansprakelijkheid. Spijzen en dranken aan democratische prijzen. Parking verzekerd. Bekers aan de meeste vertegenwoordigde groepen.

De inschrijving aan de wandeling is een certificaat van goede gezondheid.

Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.

Niet op de openbare weg werpen a.u.b.

N° d'agréation : FFBMP/HT/412